Les annuités hypothécaires

Généralités

Une annuité hypothécaire correspond au paiement annuel de deux éléments :

- Les intérêts sur la dette hypothécaire
- Le remboursement partiel de la dette (amortissement de la dette)

Il se peut que le contrat prévoie le paiement deux fois par année. On parlera dans ce cas de demiannuités hypothécaires.

Ecritures

- Les intérêts hypothécaires correspondent à des charges. L'écriture à passer dépend du type d'immeuble.
 - o S'il s'agit d'un immeuble commercial : Charges financière à Banque
 - o S'il s'agit d'un immeuble locatif : Charges d'immeuble à Banque
- Le remboursement partiel de la dette (amortissement) : Dette hypothécaire à Banque

Calculs

Deux modes de calcul existent :

- L'annuité constante
- L'annuité dégressive

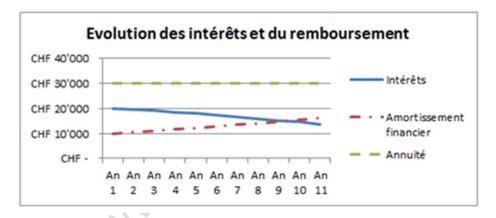
Annuité constante

On parle d'annuité constante lorsque le montant total payé à la banque (intérêts + remboursement) reste le même chaque année.

Voyons l'exemple suivant :

Montant de la dette hypothécaire : CHF 400'000 ; Taux d'intérêts : 5% ; Annuité : CHF 30'000

	Intérêts	Amortissement financier	Montant de la dette (en début d'année)	Annuité
An 1	CHF 20'000.00	CHF 10'000.00	CHF 400'000.00	CHF 30'000.00
An 2	CHF 19'500.00	CHF 10'500.00	CHF 390'000.00	CHF 30'000.00
An 3	CHF 18'975.00	CHF 11'025.00	CHF 379'500.00	CHF 30'000.00
An 4	CHF 18'423.75	CHF 11'576.25	CHF 368'475.00	CHF 30'000.00
An 5	CHF 17'844.94	CHF 12'155.06	CHF 356'898.75	CHF 30'000.00
An 6	CHF 17'237.18	CHF 12'762.82	CHF 344'743.69	CHF 30'000.00
An 7	CHF 16'599.04	CHF 13'400.96	CHF 331'980.87	CHF 30'000.00
An 8	CHF 15'929.00	CHF 14'071.00	CHF 318'579.92	CHF 30'000.00
An 9	CHF 15'225.45	CHF 14'774.55	CHF 304'508.91	CHF 30'000.00
An 10	CHF 14'486.72	CHF 15'513.28	CHF 289'734.36	CHF 30'000.00
An 11	CHF 13'711.05	CHF 16'288.95	CHF 274'221.07	CHF 30'000.00



Constat

- Le montant total payé reste le même (d'où le nom d'annuité constante)
- Le montant des intérêts est important dans les premières annuités puis diminue
- Le montant remboursé est faible dans les premières annuités puis augmente

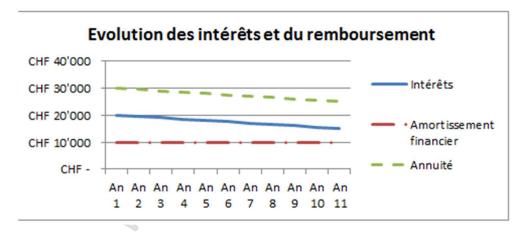
Annuité dégressive

On parle d'annuité dégressive lorsque le montant total payé à la banque (intérêts + remboursement) diminue chaque année.

Voyons l'exemple suivant :

Montant de la dette hypothécaire : CHF 400'000 ; Taux d'intérêts : 5% ; Amortissement financier annuel (remboursement) : CHF 10'000

	Intérêts	Amortissement financier	Montant de la dette (en début d'année)	Annuité
An 1	CHF 20'000.00	CHF 10'000.00	CHF 400'000.00	CHF 30'000.00
An 2	CHF 19'500.00	CHF 10'000.00	CHF 390'000.00	CHF 29'500.00
An 3	CHF 19'000.00	CHF 10'000.00	CHF 380'000.00	CHF 29'000.00
An 4	CHF 18'500.00	CHF 10'000.00	CHF 370'000.00	CHF 28'500.00
An 5	CHF 18'000.00	CHF 10'000.00	CHF 360'000.00	CHF 28'000.00
An 6	CHF 17'500.00	CHF 10'000.00	CHF 350'000.00	CHF 27'500.00
An 7	CHF 17'000.00	CHF 10'000.00	CHF 340'000.00	CHF 27'000.00
An 8	CHF 16'500.00	CHF 10'000.00	CHF 330'000.00	CHF 26'500.00
An 9	CHF 16'000.00	CHF 10'000.00	CHF 320'000.00	CHF 26'000.00
An 10	CHF 15'500.00	CHF 10'000.00	CHF 310'000.00	CHF 25'500.00
An 11	CHF 15'000.00	CHF 10'000.00	CHF 300'000.00	CHF 25'000.00



Constat

- Le montant total payé diminue chaque année (d'où le nom d'annuité dégressive)
- Le montant des intérêts diminue d'années en années
- La montant remboursé reste le même chaque année.